

**COMMISSION ECONOMIQUE  
DES NATIONS UNIES POUR  
L'AFRIQUE**



**BANQUE AFRICAINE DE  
DEVELOPPEMENT**



**COMMISSION DE  
L'UNION AFRICAINE**



**GROUPE AFRICAIN SUR LA COMPTABILITE NATIONALE  
(GACN)**

**STRATEGIE AFRICAINE DE MISE EN ŒUVRE  
DU SYSTEME DE COMPTABILITE NATIONALE  
SCN 2008**

## SOMMAIRE

	Page
O. Introduction	3
Matrice du Cadre logique axé sur les résultats	4
I Place du Groupe africain sur la comptabilité nationale dans le processus de mise en œuvre du SCN 2008	15
II Axes stratégiques	15
III Plan d'action	26
IV Suivi-évaluation et rapports de la mise en œuvre du SCN 2008	26
V Mécanismes de coordination de la mise en œuvre du SCN 2008 en Afrique	27
VI Chronogramme et Matrice d'intervention	28
Termes de référence du Groupe africain sur la comptabilité nationale	39

## **O. Introduction**

1. Au moment où s'achèvent les travaux de révision du Système de comptabilité nationale (SCN) 1993, certains pays africains n'ont pas réussi à en assurer une mise en œuvre complète. Cette situation semble identique à celle que le continent a connue lors du passage du SCN 1968 au SCN 1993. Les pays africains, la communauté statistique internationale et les partenaires techniques et financiers ont tous compris qu'il fallait tirer les leçons des expériences précédentes, pour permettre au continent d'aborder le défi de la mise en œuvre du SCN, de manière plus coordonnée, en créant des synergies à tous les niveaux du système statistique africain.

2. La mise en œuvre du SCN 2008 dans la région africaine a donc été conçue comme un programme élaboré avec l'implication de toutes les parties prenantes, à savoir, les pays, les organisations régionales et sous-régionales. L'élaboration de ce document a été confiée à la Banque africaine de développement (BAD) qui dirige le Groupe africain sur la comptabilité nationale (GACN).

3. Le processus adopté est une approche participative où chaque maillon de la chaîne doit intervenir en vue de : (i) faire des propositions, (ii) participer à la validation des axes stratégiques, des objectifs stratégiques et des activités, (iii) s'approprier la stratégie, et (iv) mettre en œuvre la stratégie dans sa sphère d'action.

4. La stratégie proposée par le GACN se décline en un programme avec des axes et des objectifs stratégiques, ainsi que des activités permettant de maximiser les chances du continent africain à réussir la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale 2008. Une phase opérationnelle et des mécanismes de suivi-évaluation et de reportage sont également envisagés.

## STRATEGIE AFRICAINE DE MISE EN ŒUVRE DU SCN 2008: MATRICE DU CADRE LOGIQUE AXÉ SUR LES RESULTATS

HIERARCHIE DES OBJECTIFS	RESULTATS ESCOMPTES	PORTEE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	CIBLES INDICATIVES	HYPOTHESES / RISQUES
<b>FINALITE</b>	<b>IMPACT</b>	<b>BENEFICIAIRES</b>	<b>INDICATEURS D'IMPACT</b>	<b>VALEUR CIBLEE</b>	
Doter le continent africain d'un système de comptabilité nationale répondant aux normes internationales		53 pays africains			
<b>BUT</b>	<b>EFFETS</b>	<b>BENEFICIAIRES</b>	<b>INDICATEURS D'EFFET</b>	<b>VALEUR CIBLEE</b>	
Mettre en œuvre le Système de comptabilité nationale des Nations unies 2008 (SCN 2008)					
<b>RESSOURCES ET ACTIVITES</b>	<b>EXTRANTS</b>	<b>BENEFICIAIRES</b>	<b>INDICATEURS DES EXTRANTS</b>	<b>VALEUR CIBLEE</b>	
<b>Axe stratégique 1</b> : Doter le continent africain d'un Système de comptabilité nationale (SACN) adapté à ses réalités socio-économiques					
<i>Objectif stratégique 1.1. Elaborer le système africain de comptabilité nationale (SACN).</i>					
<b>Activités :</b> 1.1.1. Lancement des travaux d'élaboration du Système africain de comptabilité nationale (SACN)	Le SACN est élaboré comme cadre régional de référence de comptabilité nationale	53 pays africains	Document du SACN	-Lancement en juin 2010 -Premier draft en fin 2011 -2ème draft en fin 2012	Non appropriation par les pays africains. Mes. d'atténuation : Le SACN sera le cadre régional de référence, il va s'imposer à tous

HIERARCHIE DES OBJECTIFS	RESULTATS ESCOMPTEES	PORTEE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	CIBLES INDICATIVES	HYPOTHESES / RISQUES
					les pays
1.1.2. Recensement des sources d'information et des outils de collecte requis pour le SCN 2008	- Des listes sous régionales et régionale des sources sont élaborées - Des questionnaires-type adaptés sont conçus	53 pays africains	Nombre de listes  Nombre de questionnaires	1 <sup>er</sup> draft en septembre 2010  1 <sup>er</sup> draft en septembre 2010	
1.1.3. Etablissement des grilles de passage des outils de collecte aux tableaux du SCN 2008	Les grilles de passage au SCN 2008 sont élaborées	53 pays africains	Nombre de grilles de passage	1 <sup>er</sup> draft en septembre 2010	
1.1.4. Elaboration des notes conceptuelles et méthodologiques, des guides pratiques d'élaboration des comptes nationaux	Les guides méthodologiques et pratiques sont conçus et rendus disponibles	53 pays africains	Nombre de guides méthodologiques	Décembre 2010	
1.1.5. Adaptation du SACN au niveau sous régional	Les Communautés économiques régionales (CER) disposent d'un SACN adapté à leurs économies	5 CER : CEEAC, CEDEAO, COMESA, SADC, UMA	5 Documents	Décembre 2011 : 1 <sup>ers</sup> drafts	
<b><i>Objectif stratégique 1.2. Rendre le SACN dynamique</i></b>					
1.2.1. Détermination de la périodicité d'actualisation du SACN	Une période d'actualisation est arrêtée	53 pays africains	Une (1) note conceptuelle sur l'actualisation du SACN	Septembre 2010	
<b>Axe stratégique 2 : Améliorer les acquis</b>	<b>Pérennisation du</b>				

HIERARCHIE DES OBJECTIFS	RESULTATS ESCOMPTEES	PORTEE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	CIBLES INDICATIVES	HYPOTHESES / RISQUES
du PCI-Afrique dans la sphère des travaux de comptabilité nationale	PCI-Afrique				
<i>Objectif stratégique 2.1. Accroître les capacités des pays africains à intégrer le PCI-Afrique et en faire un des socles des travaux de routine de comptabilité nationale en Afrique</i>					
<b>Activités :</b>					
2.1.1. Intégration de la décomposition du PIB dans les travaux de routine de comptabilité nationale SCN 2008	Les tableaux sur la décomposition du PIB en positions élémentaires sont élaborés lors de différentes phases d'élaboration des comptes nationaux	53 pays africains	Nombre de pays ayant intégré le travail sur la décomposition du PIB dans les activités d'élaboration des comptes nationaux	-Au moins 10 pays en mars 2010 ; -25 pays en juin 2010 ;  48 pays en décembre 2013 52 pays en décembre 2014	
2.1.2. Publication et vulgarisation de la méthodologie de décomposition du PIB en positions élémentaires	La méthodologie de décomposition du PIB est adaptée aux exigences du SCN 2008 et publiée	53 pays africains	- Note méthodologique - Nombre de pays utilisant la méthodologie	25 pays en mars 2010 52 pays en décembre 2011	
2.1.3. Elaboration et publication d'un rapport annuel sur la décomposition du PIB en positions élémentaires	Publication annuelle des comptes nationaux PCI	53 pays africains	Rapports	1 Rapport en fin août 2009 1 Rapport en juin à partir de juin 2010	
2.1.4. Assistance aux pays non participants au PCI-Afrique 2005	Les pays non participants intègrent	5 pays africains	Nombre de pays	4 pays en mars 2010	

HIERARCHIE DES OBJECTIFS	RESULTATS ESCOMPTES	PORTEE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	CIBLES INDICATIVES	HYPOTHESES / RISQUES
	l'exercice annuel du PCI-Afrique				
2.1.5. Assistance aux Etats fragiles et aux Petits Etats insulaires en développement	La participation des Etats fragiles est effective et les pays non participants au PCI-Afrique 2005 intègrent l'exercice annuel du PCI-Afrique	12 pays africains	Nombre de pays	4 pays en mars 2010 12 pays en décembre 2012	
<b><u>Objectif stratégique 2.2</u></b> <i>Développer un dispositif africain de production annuelle des agrégats macro-économiques et des statistiques de prix requis pour le calcul des parités de pouvoir d'achat</i>					
2.2.1. Elaboration des listes de produits pour chaque communauté économique régionale (CER)	Obtention d'une liste des produits obéissant aux procédures de calcul des prix suivies lors de l'élaboration des comptes nationaux et faire des relevés de prix avec cette liste	53 pays africains	- liste régionale -5 listes sous régionale et 1 liste par pays	Chaque pays dispose d'une liste à fin juin 2010 ; Les listes régionales et la liste régionale sont disponibles en septembre 2011	
2.2.2. Renforcement de la validation des dépenses du PIB et des comptes nationaux pour chaque CER	La validation des dépenses du PIB par position alimentaire se fait suivant un	53 pays africains	Nombre d'ateliers sous régionaux sur la validation des comptes nationaux et les dépenses du	Les CER organisent 2 ateliers sous régionaux par an	

HIERARCHIE DES OBJECTIFS	RESULTATS ESCOMPTEES	PORTEE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	CIBLES INDICATIVES	HYPOTHESES / RISQUES
	calendrier harmonisé au niveau des CER		PIB en positions élémentaires		
2.2.3. Calcul, sur une base annuelle, les parités de pouvoir d'achat par CER et au niveau régional	Le calcul et l'analyse des PPA deviennent une activité normale au niveau de la Banque et des CER	53 pays africains	Publications sur les PPA suivant la séquence des comptes nationaux	3 publications par an : années t-2, t-1, et t. (prévision)	
<b>Axe stratégique 3 : Elaborer un système opérationnel de production et de diffusion des comptes nationaux à la fois optimal et efficient.</b>					
<b>Objectif stratégique 3.1. Elaborer les comptes nationaux suivant un calendrier obéissant aux exigences nationales, sous-régionales et internationales</b>					
<b>Activités :</b>					
3.1.1. Etablissement des calendriers d'élaboration des comptes nationaux en Afrique	Chaque pays africain dispose d'un calendrier d'élaboration et de publication des comptes nationaux	53 pays africains	- Calendrier africain - Calendriers sous régionaux ; - Calendriers nationaux	Les calendriers sont adoptés au plus tard en juin 2010	
3.1.2. Mise en place des mécanismes de validation des comptes nationaux aux niveaux sous-régional et régional	Les comptes nationaux sont validés aux niveaux sous régional et régional	53 pays africains	Nombre d'ateliers de validation sous régionaux et régionaux	2 ateliers par an par CER ; 1 atelier régional par	
3.1.3. Adoption de la nature (étiquetage) des comptes nationaux	La fiabilité des comptes	53 pays africains	1 déclaration de principe sur la	La déclaration est adoptée en 2010	

HIERARCHIE DES OBJECTIFS	RESULTATS ESCOMPTES	PORTEE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	CIBLES INDICATIVES	HYPOTHESES / RISQUES
	nationaux est améliorée		nature des comptes nationaux		
<b><i>Objectif stratégique 3.2.</i></b> <i>Optimiser et rationaliser la production des comptes nationaux</i> <b>Activités :</b>					
3.2.1. Catégorisation des pays africains du point de vue des comptes à produire	La nature des économies africaines est prise en compte dans le processus de mise en œuvre du SCN 2008	53 pays africains	Liste des pays par groupe	La liste est établie et adoptée avant fin 2010	
3.2.2. Etablissement des tableaux à élaborer et à publier par groupe de pays	Les comptes à élaborer sont définis pour chaque groupe de pays	53 pays africains	Liste des groupes de pays et des comptes	La liste est établie avant fin 2010	
3.2.3. Travaux sur les nomenclatures du point de vue des catégories des pays	Chaque groupe de pays dispose de nomenclatures adaptées à ses réalités socio-économiques	53 pays africains	Nomenclatures	L'adaptation des nomenclatures est finalisée en 2010	
<b><i>Axe stratégique 4 : Renforcer les capacités de production et d'analyse des comptes nationaux</i></b>					
<b><i>Objectif stratégique 4.1. Développer les capacités de production des comptes nationaux</i></b> <b>Activités :</b>					

HIERARCHIE DES OBJECTIFS	RESULTATS ESCOMPTEES	PORTEE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	CIBLES INDICATIVES	HYPOTHESES / RISQUES
4.1.1. Utilisation des outils informatiques modernes et adaptés à chaque pays	Les pays africains utilisent les outils de traitement et d'analyse d'information statistique appropriés	53 pays africains	Equipements informatiques Logiciels utilisés	Au moins 40 pays disposent d'un environnement appropriés de traitement et d'analyse des comptes nationaux en 2011	
<b><i>Objectif stratégique 4.2. Améliorer la formation en comptabilité nationale</i></b> <b>Activités :</b>					
4.2.1. Elaboration des programmes de formation en comptabilité nationale	Les programmes de formation sont élaborés pour différents niveaux de cadres	53 pays africains	Programmes-type sur la formation des comptables nationaux	1 draft en 2010 et le document final en 2011	
4.2.2. Etablissement du profil des comptables nationaux	Le profil-type du comptable national est établi	53 pays africains	1 document sur le profil du comptable national	1 draft en 2010 et le document final en 2011	
4.2.3. Création de l'Institut supérieur de comptabilité nationale	Un centre africain de formation en comptabilité nationale de renommée est créé	53 pays africains	Textes relatifs à la création du Centre Candidatures des pays/institutions pour abriter le siège de l'institut de formation	Les documents relatifs à la création sont finalisés en 2011 ; Le centre est créé en 2013	
<b><i>Objectif stratégique 4.3. Améliorer les capacités d'analyse des comptables nationaux</i></b> <b>Activités :</b>					
4.3.1. Elaboration des modules-type de	Un programme	53 pays africains	Modules de	Les modules de	

HIERARCHIE DES OBJECTIFS	RESULTATS ESCOMPTEES	PORTEE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	CIBLES INDICATIVES	HYPOTHESES / RISQUES
formation et des matériaux de formation	modulaire de formation est élaboré		formation	formation sont livrés en fin 2010 (1 <sup>er</sup> draft) ; et 2012 (document final)	
4.3.2. Organisation des ateliers et séminaires de formation	Renforcement du niveau des comptables nationaux en matière d'analyse économique	53 pays africains	Nombre de cadres formés	Au moins 50 cadres formés par an	
<b>Axe stratégique 5 : Augmenter la disponibilité et améliorer la qualité des données de base requises pour la compilation des comptes nationaux en s'appuyant sur la Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS)</b>					
<b>Objectif stratégique 5.1. Développer un système d'enquêtes socio-économiques structurelles et courantes</b> <b>Activités :</b>					
5.1.1. Evaluation des sources d'information requises pour l'élaboration des comptes nationaux SCN 2008	Chaque pays dispose d'une liste des sources d'informations	Chaque pays africain	Liste des sources d'informations	Finalisation de la liste en juin 2009	
5.1.2. Elaboration du dispositif standard d'enquêtes de comptabilité nationale	Le dispositif d'enquêtes de comptabilité nationale existe au niveau national, sous régional et régional	53 pays africain	Documents sur le dispositif d'enquêtes de comptabilité nationale	1 <sup>er</sup> draft en juin 2010 ; document final en décembre 2010	
5.1.3. Elaboration des guides pratiques pour le traitement des enquêtes de	Des guides pratiques sont	53 pays africains	Documents élaborés au niveau	Série de documents à	

HIERARCHIE DES OBJECTIFS	RESULTATS ESCOMPTEES	PORTEE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	CIBLES INDICATIVES	HYPOTHESES / RISQUES
comptabilité nationale	établis pour faciliter le traitement des enquêtes de comptabilité nationale		national et sous régional	finaliser avant juin 2011	
5.1.4. Elaboration des guides pratiques pour l'actualisation des résultats des enquêtes de comptabilité nationale (série de variables, etc), et la projection des variables-clé.	Des guides pratiques sur l'actualisation des résultats des enquêtes de comptabilité nationale sont élaborés	53 pays africains	Documents élaborés	Série de documents à finaliser avant juin 2011	
<b>Objectif stratégique 5.2.</b> <i>Promouvoir et développer les sources administratives</i>					
<b>Activités</b>					
5.2.1. Inventaire des sources administratives nécessaires pour l'élaboration des comptes nationaux	Chaque pays dispose d'une liste de ses sources administratives nécessaires à l'élaboration des comptes nationaux	53 pays africains	Documents élaborés au niveau national et sous régional	Série de documents à finaliser avant septembre 2010	
5.2.2. Elaboration d'un guide de traitement des informations administratives en comptabilité nationale	Des méthodologies sur le traitement des sources administratives sont disponibles	53 pays africains	Documents	Série de documents à finaliser avant juin 2011	
<b>Objectif stratégique 5.3.</b> <i>Mettre en œuvre les systèmes statistiques</i>					

HIERARCHIE DES OBJECTIFS	RESULTATS ESCOMPTES	PORTEE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	CIBLES INDICATIVES	HYPOTHESES / RISQUES
<i>internationaux (balance des paiements, statistiques budgétaires, statistiques financières, etc) pour l'amélioration des comptes nationaux</i>					
<b>Activités</b>					
5.3.1. Elaboration des grilles de passage adaptées entre les nouvelles versions de ces statistiques et les comptes SCN 2008	Chaque pays dispose des tableaux de passage entre les systèmes statistiques internationaux et les comptes nationaux	53 pays africains	Documents	Série de documents à finaliser avant juin 2012	
<b>Objectif stratégique 5.4.</b> Adapter les nomenclatures internationales aux réalités socio-économiques africaines					
<b>Activités</b>					
5.4.1. Les nomenclatures sont élaborées aux niveaux régional et sous régional, et adaptées au niveau national	-Les organisations régionales et sous régionales disposent des nomenclatures adaptées aux réalités africaines -Chaque pays dispose de nomenclatures adaptées à ses réalités	53 pays africains, CER et organisations régionales	Nombre de nomenclatures élaborées et adaptées	Au deux nomenclatures adaptées par an à partir de 2010	
<b>Axe stratégique 6 : Accroître les moyens en ressources humaines, matérielles et financières</b>					
<b>Objectif stratégique 6.1.</b> Réorganiser et					

HIERARCHIE DES OBJECTIFS	RESULTATS ESCOMPTEES	PORTEE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	CIBLES INDICATIVES	HYPOTHESES / RISQUES
<i>valoriser le travail des comptes nationaux</i> <b>Activités :</b>					
6.1.1. Création du réseau des comptables nationaux africains (RCNA)	Le continent africain dispose d'un véritable réseau de comptables nationaux	53 pays africains	Nombre de participants au réseau	1 <sup>er</sup> draft élaboré en septembre 2009 Document actualisé chaque début d'année calendaire	
<b>Objectif stratégique 6.2.</b> <i>Optimiser l'utilisation des ressources disponibles</i> <b>Activités :</b>					
6.2.1. Mise en place d'une équipe de conseillers régionaux en comptabilité nationale	Le système de comptabilité nationale africain dispose de conseillers régionaux chevronnés permettant d'impulser et d'encadrer les équipes-pays	53 pays africains	Nombre de conseillers régionaux en comptabilité nationale dans les organismes sous régionaux et régionaux africains	Au moins 10 conseillers régionaux disponibles à l'horizon 2012	
6.2.2. Lancement des travaux d'urgence en faveur des pays en retard dans la mise en œuvre de l'actuel SCN 93	Un programme d'appui d'urgence dans les pays en retard est élaboré	12 pays	Nombre de pays assistés	Assistance aux pays à un rythme d'au moins 5 par an	
<b>Axe stratégique 7.</b> <i>Mener le plaidoyer à tous les niveaux décisionnels</i>					
<b>Objectif stratégique 7.1.</b> <i>Développer un plaidoyer actif à tous les niveaux décisionnels</i>					

HIERARCHIE DES OBJECTIFS	RESULTATS ESCOMPTES	PORTEE	INDICATEURS DE PERFORMANCE	CIBLES INDICATIVES	HYPOTHESES / RISQUES
<b>Activités :</b>					
7.1.1. Préparation des outils de plaidoyer et organisation de ce plaidoyer au niveau des Chefs d'Etat et de gouvernement	Les outils de plaidoyer sont élaborés disponibles aux niveaux national, sous régional et régional	53 pays africains	Documents et autres outils	La production des outils de plaidoyer est menée à bonne fin en septembre 2010	
7.1.2. Organisation du plaidoyer aux niveaux régional, sous régional et national	Missions, ateliers et séminaires	Chefs d'Etat et de gouvernement ; responsables des organismes sous régionaux et régionaux ; décideurs nationaux de haut niveau	Nombre de pays/responsables mobilisés	Sensibilisation chaque année des pays au cours des réunions économiques annuelles (régionales, sous régionales) ; Missions de haut niveau auprès des gouvernements	
<b>Suivi-Evaluation et Rapports</b>					
<b>Activités :</b>					
Elaboration d'un manuel sur le suivi-évaluation de la mise en œuvre du SCN 2008					
Elaboration d'un cadre-type de rapport (pays, organisation sous régionale et régionale).					

PLAN DE FINANCEMENT		SOURCES DE FINANCEMENT (million USD)													
Axes stratégiques	Libellés	Groupe BAD	CEA	CUA	ACBF	OSR	PMR	Total Afrique	Partenaires au développement					Total général	
									P1	P2	P3	P4	P5		Total
Axe 1.	Doter le continent africain d'un Système de comptabilité nationale (SACN) adapté à ses réalités socio-économiques														
Axe 2.	Améliorer les acquis du PCI-Afrique dans la sphère des travaux de comptabilité nationale														
Axe 3.	Elaborer un système opérationnel de production et de diffusion des comptes nationaux à la fois optimal et efficient														
Axe 4.	Renforcer les capacités de production et d'analyse des comptes nationaux														
Axe 5.	Augmenter la disponibilité et améliorer la qualité des données de base requises pour la compilation des comptes nationaux en s'appuyant sur la Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS)														
Axe 6.	Accroître les moyens en ressources humaines, matérielles et financières														
Axe 7.	Mener le plaidoyer à tous les niveaux décisionnels														
Suivi-Evaluation et Rapports															
<b>Total stratégie</b>															

## **I. Place du Groupe africain sur la comptabilité nationale (GACN) dans le processus de mise en œuvre du SCN 2008**

5. Le Groupe africain sur la comptabilité nationale présidé par la Banque africaine de développement, a été mis en place au cours de la première réunion de la Commission statistique pour l'Afrique (StatCom-Afrique) qui s'est tenue du 21 au 23 janvier 2008 à Addis Abéba. La première tâche du GACN est de proposer la stratégie africaine pour la mise en œuvre du SCN 93 2008 et ce, dans un contexte où StatCom-Afrique a réitéré la recommandation de la 5ème réunion du Comité d'information pour le développement (CODI V) du 29 avril au 5 mai 2007 à Addis-Abéba, à l'endroit de la BAD et de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) pour l'élaboration d'un programme régional de comptabilité nationale.

6. C'est dans le même esprit que les participants à la réunion d'avril 2007 à Lusaka avaient recommandé à la BAD, à la CEA et à la Commission de l'Union Africaine (CUA) de (i) monter un projet régional de comptabilité nationale basé sur la stratégie de mise en œuvre du SCN 93 révisé, en cours d'élaboration et (ii) harmoniser leurs objectifs et leurs interventions avec celles des organisations sous régionales.

7. Lors de la réunion de StatCom-Afrique, le groupe de travail sur la comptabilité nationale s'était réuni et présenté ses recommandations qui ont été endossées par StatCom-Afrique. Les points saillants des discussions portaient sur le renforcement des capacités des instituts nationaux de statistique en matière de comptabilité nationale, l'amélioration des données de base, les problèmes méthodologiques, la mise en œuvre du SCN 93 révisé, et la coordination des interventions des partenaires techniques et financiers dans les pays africains.

8. Le groupe de travail avait recommandé qu'en plus de la BAD qui assure la présidence du GACN, la CEA, la CUA, les Communautés économiques régionales (CER) [CEEAC, CEDEAO, COMESA, SADC, UMA] et AFRISTAT s'attellent à l'élaboration de la stratégie africaine pour la mise en œuvre du SCN 93 révisé. Il avait également demandé que des problèmes spécifiques

aux pays en développement, particulièrement africains (agriculture, évènements catastrophiques, etc..) soient pris en compte dans la révision du SCN 93.

9. Faisant suite à ces recommandations, la BAD a convoqué la première réunion du GACN à Lusaka en Zambie, du 7 au 11 avril 2008, en marge de l'atelier régional sur l'élaboration d'une série améliorée de produit intérieur brut 2003-2007 qui a regroupé une quarantaine de pays africains et des représentants des organisations internationales, régionales et sous-régionales. Quatre communautés économiques régionales (CEEAC, CEDEAO, COMESA, SADC), et AFRISTAT ainsi que le FMI avaient participé à cette réunion.

10. Le GACN a élaboré ses termes de référence (en annexe) et établi les éléments de base qui sont pris en compte pour l'élaboration du cadre logique axé sur les résultats et de la stratégie de mise en œuvre du SCN révisé en Afrique.

11. Tout comme les autres groupes de travail créés par StatCom-Afrique, le GACN se veut le bras séculier de la communauté statistique africaine en matière de comptabilité nationale. La présente stratégie sera validée par le système statistique africain tout entier et mis en œuvre dans un esprit de solidarité agissante.

## **II. Axes stratégiques**

12. La stratégie africaine de mise en œuvre du SCN 2008 se décline en sept (7) axes stratégiques qui visent à doter le continent d'une capacité endogène affirmée en matière d'élaboration des comptes économiques répondant aux normes internationales et prenant en compte les réalités spécifiques de l'Afrique, continent dont les pays sont à des niveaux de développement variés.

13. En somme, elle offre l'occasion à l'Afrique d'intégrer ses propres préoccupations et ses spécificités sans préjudice pour la nécessaire élaboration des comptes de la nation suivant les normes internationales. Elle requiert par ailleurs un financement approprié, avec une participation significative des pays africains eux-mêmes, par financement direct ou par le

truchement du fonds africain de la statistique prévu comme instrument de mise en œuvre de la Charte africaine de la statistique.

**Axe stratégique 1 : Doter le continent africain d'un Système de comptabilité nationale adapté à ses réalités socio-économiques**

**Objectif stratégique 1.1: Elaborer le Système africain de comptabilité nationale (SACN).**

14. Les tentatives d'application des versions précédentes du SCN n'ont pas réellement permis de tenir compte des réalités africaines. Le résultat est qu'aucun des systèmes n'a été appliqué avec succès. Certes, quelques avancées ont pu être notées du fait de la participation des cadres africains aux travaux de révision du SCN mais force est de reconnaître que les solutions de compromis n'ont pas toujours été faites en faveur de l'Afrique. L'heure a donc sonné pour que l'Afrique puisse se doter d'un système de comptabilité nationale qui traduise son environnement et ses réalités socio-économiques, parallèlement à la mise en œuvre du SCN 2008.

15. Bien plus, le système africain de comptabilité nationale, qui sera un cadre conceptuel indicatif, devra se traduire en termes pratiques par l'élaboration des systèmes sous régionaux de comptabilité nationale (pour chacune des CER par exemple) qui, eux serviront les intérêts bien compris des besoins d'intégration sous régionale. Ces systèmes tireront beaucoup de bénéfice des outils communs existants tels que le Plan comptable des entreprises, le Plan comptable général de l'Etat, la Déclaration statistique et fiscale, etc.

16. Ils favoriseront la mise en œuvre des stratégies sous-régionales de développement statistique, le calcul des agrégats macro-économiques au niveau sous régional, etc. Leur adaptation au niveau national sera certainement plus aisée et profitable aux pays membres de chaque communauté économique régionale.

17. En ce qui concerne les concepts et les méthodes, des moyens devront être dégagés pour l'élaboration des notes de méthodes et leur dissémination par le truchement des ateliers et séminaires.

**Objectif stratégique 1.2: Rendre le SACN dynamique.**

18. Etant un point de départ pour les pays africains, le SACN devra évoluer en intégrant les mutations des économies africaines. Des mécanismes de révisions et d'adaptation seront prévus. Par exemple, les différents acteurs du système statistique africain pourront convenir d'évaluer le SACN tous les cinq (5) ans et de procéder à des révisions si nécessaire.

**Axe stratégique 2 : Améliorer les acquis du PCI-Afrique dans la sphère des travaux de comptabilité nationale**

**Objectif stratégique 2.1: Accroître les capacités de pays africains à intégrer le PCI-Afrique et en faire un des socles des travaux de routine de comptabilité nationale en Afrique**

19. Le lien entre le PCI-Afrique et la comptabilité nationale a été prouvé car, de l'avis de tous les pays participants, les travaux du PCI ont permis une amélioration substantielle de travaux des comptes économiques (classifications, couverture, répertoires et compte des institutions sans but lucratif au service des ménages, etc.).

20. Le Programme de comparaison internationale ayant pour cadre central le SCN, l'Afrique doit inventorier et capitaliser les acquis en matière de comptabilité nationale au cours de chaque cycle du PCI-Afrique. Tout comme les autres versions antérieures du SCN ont servi de cadre central aux cycles antérieurs du PCI, le SCN 2008 est appelé à jouer le même rôle pour le prochain cycle du PCI dont le lancement est prévu en 2011.

21. Concernant la région africaine qui a opté pour la pérennisation du PCI et son intégration dans les activités de routine de tous les maillons de son système statistique, il s'agit, dès à présent, de veiller à la maîtrise de ce cadre central et à son appropriation à tous les niveaux de son système statistique (régional, sous-régional et national).

22. La pérennisation du PCI-Afrique, est un atout majeur pour la région africaine et elle devra permettre au continent d'être rodé dans la production des agrégats macro-économiques de qualité, validés suivant des méthodes

éprouvées, et susceptibles d'être utilisés directement dans le cadre du PCI mondial.

**Objectif stratégique 2.2: Développer un dispositif africain de production annuelle des agrégats macro-économiques et des statistiques de prix requis pour le calcul des parités de pouvoir d'achat**

23. Les pays africains doivent s'engager à produire, sur une base annuelle, les données de comptabilité nationale et de statistiques de prix requises pour le calcul des parités de pouvoir d'achat.

24. Au niveau national, l'accent doit être mis sur (i) l'élaboration des comptes régionaux, (ii) la désagrégation des données de population par province, (iii) le suivi du taux de change pour chaque province, (iv) la détermination des listes de produits par province et d'une liste commune de produits entre provinces, (v) la réconciliation des objectifs de l'enquête PCI-Afrique avec l'enquête de l'indice national de prix à la consommation, (vi) l'exigence de l'annualisation de la collecte et des calculs des prix moyens nationaux des produits.

25. Au niveau des Communautés économiques régionales (CER), parmi les travaux prioritaires, il faudra envisager (i) la détermination d'une liste commune de produits entre les pays d'une même sous région ; (ii) la validation des comptes nationaux au niveau sous régional, (iii) le choix de deux (2) pays anneaux pour chaque sous région, en veillant à maintenir les pays-anneaux retenus au cours du PCI 2005 à savoir l'Afrique du Sud, le Cameroun, l'Égypte, le Kenya, le Sénégal et la Zambie.

26. Il est dès lors envisagé de développer une méthodologie de calcul des PPA aux niveaux national, sous régional et régional, tenant compte des éléments ci-dessus. La très forte demande des pays et des CER, à s'approprier les méthodes de calcul des PPA, laisse espérer que les travaux se feront de façon régulière.

**Axe stratégique 3 : Elaborer un système opérationnel de production et de diffusion des comptes nationaux à la fois optimal et efficient**

**Objectif stratégique 3.1 : Elaborer les comptes nationaux suivant un calendrier obéissant aux exigences nationales, sous-régionales et internationales**

27. L'élaboration des comptes nationaux suivant le SCN 2008 permettra de satisfaire aux exigences en matière de qualité des produits statistiques réclamés par les utilisateurs nationaux (ex contraintes liées à l'établissement des budgets nationaux et leur présentation à l'Assemblée nationale) et internationaux (ex. missions / questionnaires de la BAD, de la CEA, de la CUA, du FMI et de la Banque mondiale). A cet effet, il est utile de convenir des plages de production dans l'année, de chaque version des comptes nationaux. Par exemple, la première version des comptes de l'année calendaire n pourrait être livrée en juin de l'année (n+1), la deuxième version en décembre de l'année (n+1), la troisième en juillet de l'année (n+2). Ceci n'est donné qu'à titre d'illustration, il reviendra au GACN de faire des propositions de calendrier.

28. Une telle programmation permettra d'éviter des conflits de données entre partenaires financiers et techniques des pays africains. Une référence sera ainsi donnée à chaque jeu de comptes produits et validés. D'éventuelles modifications par les utilisateurs pourraient être mieux gérées et cesseront d'être sources de problèmes entre institutions.

29. Un autre débat qui divise les comptables nationaux africains est la nature même des comptes produits. On a tendance à perpétuer les appellations « comptes provisoires, comptes semi-définitifs, comptes définitifs ». Cette vieille habitude est appelée à faire l'objet de débats dans la mesure où, certains comptables nationaux africains estiment, à tort ou à raison, qu'elle jette parfois le doute voire le discrédit sur les comptes produits. D'où la naissance d'une autre école qui préfère parler des « comptes nationaux à la date t ».

30. Le schéma de production des comptes nationaux devra intégrer le processus de validation au niveau national et au moins au niveau sous

régional. Il faudra de ce fait mettre en place des critères de validation des comptes nationaux.

**Objectif stratégique 3.2 : Optimiser et rationaliser la production des comptes nationaux.**

31. C'est après avoir constaté que tous les tableaux proposés par le SCN ne peuvent être établis par tous les pays, que la plupart des comptables nationaux africains proposent de définir des listes de tableaux-type par catégorie de pays. La mise en œuvre du SCN 2008 se fera en tenant compte de cette catégorisation des pays africains suivant la dimension de leur économie. On peut comprendre aisément ceci dans la mesure où par exemple, pour des économies de dimension réduite, l'utilisation des niveaux détaillés des nomenclatures peut n'avoir aucune importance significative. Elle pourrait même plutôt constituer des charges supplémentaires de travail pour l'équipe des comptes nationaux.

32. Le GACN va procéder à la catégorisation des pays ainsi qu'à l'établissement de la liste des tableaux-type (y compris le degré de détail requis au niveau des nomenclatures) qui seront élaborés par chaque groupe de pays.

33. Enfin, il convient d'indiquer que s'il est atteint, cet objectif stratégique permettra de réduire significativement les tâches improductives en matière d'élaboration des comptes nationaux dans certains pays.

**Axe stratégique 4 : Renforcer les capacités et la pérennité de production et d'analyse de comptes nationaux**

**Objectif stratégique 4.1: Développer les capacités de production des comptes nationaux**

34. L'Afrique devra disposer d'un environnement propice à la production des comptes nationaux. Il s'agit désormais de concevoir l'élaboration de ces comptes comme une activité de production nécessitant des facteurs de production de qualité et d'un standard de niveau international.

35. L'accent sera mis sur l'élaboration des méthodologies aux niveaux régional et sous-régional.

**Objectif stratégique 4.2: Améliorer la formation en comptabilité nationale**

36. Plusieurs options existent en matière de formation mais il conviendra surtout de veiller à améliorer les programmes de formation dans les écoles statistiques et les universités pour introduire des modules adaptés à la mise en œuvre du SCN 2008. Ces modules pourraient porter sur les cas concrets tels que le passage de la Balance de paiements Rev.5 aux comptes nationaux suivant le SCN 2008.

37. En ce qui concerne la formation de courte durée dont bénéficieront de façon prioritaire les praticiens des pays, elle devra également intégrer les innovations et porter sur ces études de cas concrets.

38. L'Afrique devra disposer d'un nombre important de conseillers régionaux de qualité permettant de déployer un programme de formations sur les différents aspects de la comptabilité nationale y compris la nécessaire maîtrise de l'outil informatique. Ces conseillers régionaux auront également pour tâche d'appuyer les organisations sous régionales et les pays membres régionaux à intégrer effectivement les différents aspects du PCI dans leurs travaux de comptabilité nationale.

39. Chaque année, les étudiants effectueront des stages en comptabilité nationale auprès des instituts nationaux de statistique, avec pour objectif de pallier l'insuffisance de ressources humaines dans certains pays et de former des cadres de qualité.

40. De toute évidence, il faudra définir un programme de formation en comptabilité nationale qui puisse être utilisé dans le cadre d'une spécialisation dans ce domaine. Ceci ouvrira la voie à la reconnaissance d'un diplôme de comptabilité nationale et, in fine, à un corps de comptables nationaux. Une telle perspective pourrait aider à orienter/attirer des jeunes sortants des universités et grandes écoles si le corps de comptables nationaux est reconnu dans les différents pays africains. Devant la rareté des comptables nationaux, il y a là une importante activité de plaidoyer à mener auprès des gouvernements africains.

41. L'idée est de créer en Afrique, un Institut supérieur de comptabilité nationale qui formera des cadres supérieurs hautement qualifiés. Cet institut sera un centre visant à former des experts bilingues (anglais-français) dans un premier temps et, par la suite, il pourra étendre sa formation en intégrant d'autres langues reconnues par le Système des Nations Unies (espagnol, portugais, swahili, etc). L'accent sera également mis sur le management et l'informatique. Cet institut pourra être abrité par un pays africain ou une institution régionale.

**Objectif stratégique 4.3: Améliorer les capacités d'analyse des comptes nationaux**

42. Il importe d'organiser des modules de formation en analyse des comptes économiques. Cette approche sera également introduite dans les universités et les écoles de formation statistique. Bien plus, l'amélioration des capacités d'analyse des comptes nationaux devrait porter sur des champs plus vastes pouvant inclure la bonne gouvernance et le management.

**Axe stratégique 5 : Augmenter la disponibilité et améliorer la qualité des données de base requises pour la compilation des comptes nationaux en s'appuyant sur la Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS)**

**Objectif stratégique 5.1: Développer un système d'enquêtes socio-économiques structurelles et courantes**

43. Des sources d'informations seront répertoriées et le système de collecte évalué. Chaque pays devra avoir un dispositif d'enquêtes de comptabilité nationale dont le contenu minimum sera défini par le GACN. Un système d'actualisation et de projection des résultats d'enquêtes de comptabilité nationale (au moins les principales variables) sera mis en place, pour aider les pays à faire des estimations/projections macro-économiques pertinentes, obéissant au calendrier africain de publication des comptes nationaux.

**Objectif stratégique 5.2 : Promouvoir et développer les statistiques administratives**

44. En plus des enquêtes statistiques courantes, l'exploitation des sources administratives doit être privilégiée du fait même de la richesse des informations et des coûts raisonnables.

**Objectif stratégique 5.3 : Mettre en œuvre les systèmes statistiques internationaux (balance des paiements, statistiques budgétaires, statistiques financières, etc) pour l'amélioration des comptes nationaux**

45. La mise en œuvre du SCN 2008 va impliquer l'utilisation des systèmes statistiques internationaux actualisés. Il s'agira donc de veiller à améliorer le traitement de ces statistiques en utilisant les nouvelles méthodologies et d'établir des passages entre ces systèmes et le SCN 2008 en tenant compte des spécificités africaines.

**Objectif stratégique 5.4 : Adapter les nomenclatures internationales aux réalités socio-économiques africaines**

46. Comme indiqué plus haut au point 45, il sera également question d'utiliser les nouvelles versions de nomenclatures internationales et de les adapter aux réalités socio-économiques africaines.

**Axe 6 : Accroître les moyens en ressources humaines, matérielles et financières**

**Objectif stratégique 6.1 : Réorganiser et valoriser le travail des comptes nationaux**

47. Il est très difficile de porter assez haut le message des comptables nationaux africains. Une réorganisation en vue d'une meilleure valorisation de cette profession s'impose. A cet effet, en plus de l'activité de formation qui permettra de mettre à la disposition du système statistique africain, des cadres de haut niveau, il faudra créer **le réseau des comptables nationaux africains (RCNA)**.

48. Le RCNA va promouvoir le respect des bonnes pratiques et de la déontologie par tous ses membres. Il favorisera les échanges d'informations entre les comptables nationaux africains et pourra promouvoir ses membres aux niveaux régional et international, surtout pour valoriser les travaux de comptabilité nationale réalisés en Afrique.

**Objectif stratégique 6.2 : Optimiser l'utilisation des ressources disponibles.**

49. Le but avoué est de permettre à tous les pays de se tenir dans un système de vases communicants pour qu'à la fin du programme, le maximum de pays aient appliqué le SCN 2008.

50. En ce qui concerne les ressources humaines, il est entendu que, par essence, la solidarité africaine impose à tous ses enfants de se tenir par la main. Plus qu'avant, le slogan « tant qu'il y aura un seul pays africain n'appliquant pas le SCN 2008, aucun pays africain ne devrait se sentir libre de cet engagement » doit devenir une réalité. Il conviendra donc de mobiliser les experts africains (comptables nationaux, autres statisticiens, informaticiens, etc) dans les différentes institutions sous régionales, régionales et internationales, pour qu'ils s'impliquent activement, chacun dans son domaine de compétence, dans la mise en œuvre du SCN 2008 au profit du continent africain.

51. Par ailleurs, la coopération afro-africaine, et la coopération sud-sud seront privilégiées comme moyens de transfert de savoir-faire en matière de comptabilité nationale.

52. Tout comme les ressources humaines consignées dans le recueil des points focaux élaborés par la BAD, les ressources matérielles et financières seront inventoriées pour constituer « un pool » visant à créer la synergie et à favoriser une allocation optimale de ces ressources aux fins de satisfaire aux demandes des pays et des différentes sous régions.

**Axe stratégique 7: Mener le plaidoyer à tous les niveaux décisionnels**

**Objectif stratégique 7.1 : Développer un plaidoyer actif et opérationnel**

53. L'une des leçons tirées des efforts des tentatives de mise en œuvre des générations antérieures du Système de comptabilité nationale onusien (y compris celle en vigueur) est qu'aucun résultat probant n'est possible en l'absence du plaidoyer actif notamment aux niveaux des Chefs d'Etat et de gouvernement, des parlementaires, des ministres de finances, de la planification et de l'économie, des gouverneurs de banques centrales, de la société civile, et des partenaires au développement, etc.

54. En somme, dans chaque pays, le plaidoyer doit viser tous les segments de la gouvernance et devenir un élément important de la stratégie nationale de développement économique.

55. Ainsi donc, plus que par le passé, le plaidoyer doit être une activité de promotion et d'accompagnement de la mise en œuvre du SCN 2008 en Afrique.

56. A ce titre, la CUA, en tant que chef de file en matière de plaidoyer dans le domaine de la statistique, la BAD et la CEA devront s'investir pour que les plus hautes autorités de ces trois institutions inscrivent la mise en œuvre du SCN 2008, parmi les activités prioritaires à financer et à soutenir par un plaidoyer actif aux niveaux régional, sous régional et national.

### **III. Plan d'actions**

57. Sur le plan opérationnel, le GACN doit élaborer un Plan d'actions quinquennal 2010-2014 qui comportera des activités à mener aux niveaux régional, sous-régional et national.

58. Ce plan devra traduire la volonté africaine de développer les travaux statistiques dans un cadre programmatique monté de façon consensuelle dans lequel les rôles de chaque acteur et le calendrier sont bien définis.

59. Les activités proposées dans le plan visent à permettre l'atteinte des objectifs stratégiques.

60. Le plan est accompagné d'une matrice d'intervention qui illustre les activités que chaque partenaire se propose de mener et/ou de soutenir.

### **IV. Suivi évaluation et rapports sur la mise en œuvre du SCN 2008**

61. Toutes les activités répertoriées pour la mise en œuvre de la stratégie feront l'objet du suivi et évaluation, selon un chronogramme bien établi. Les différents acteurs seront également identifiés pour chaque activité.

62. Le GACN va jouer un rôle important dans le processus de suivi-évaluation de la mise en œuvre du SCN 2008. Il fera des rapports semestriels qui seront soumis aux organes de coordination régionale notamment le Comité africain de coordination statistique et le Bureau de StatCom-Afrique. Un

rapport bi-annuel sur la mise en œuvre du SCN 2008 en Afrique sera élaboré et soumis à l'examen de la réunion de StatCom-Afrique.

**V. Mécanismes de coordination de la mise en œuvre du SCN 2008 en Afrique**

63. La mise en œuvre du SCN 2008 se fera selon un schéma régional de coordination qui puisse obéir à l'esprit du Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique (CSRR). De ce fait, comme on peut l'imaginer pour les autres groupes de travail créés par StatCom-Afrique, la Banque africaine de développement assurera le rôle de Coordonnateur régional et sera assistée de deux (2) coordonnateurs régionaux adjoints, à savoir la CEA et la CUA.

64. Les cinq (5) CER (CEEAC, CEDEAO, COMESA, SADC, UMA) auront le rôle de coordination sous régionale et AFRISTAT celui de conseiller technique.

65. Le GACN devra élaborer les termes de références pour préciser les fonctions de ces organismes dans la mise en œuvre du SCN 2008.



Axes stratégique / Objectif stratégique / Activités	Chronogramme						Afrique						Partenaires au développement										
	2009	2010		2011		2012		2013		2014		BAD	CEA	CUA	ACBF	PMR	OSR	P1	P2	P3	P4	P5	P6
<i>faire un des socles des travaux de routine de comptabilité nationale en Afrique</i>																							
<b>Activités :</b>																							
2.1.1. Intégration de la décomposition du PIB dans les travaux de routine de comptabilité nationale SCN 2008																							
2.1.2. Publication et vulgarisation de la méthodologie de décomposition du PIB en positions élémentaires																							
2.1.3. Elaboration et publication d'un rapport annuel sur la décomposition du PIB en positions élémentaires																							
2.1.4. Assistance aux pays non participants au PCI-Afrique 2005																							
2.1.5. Assistance aux Etats fragiles et aux Petits Etats insulaires en développement																							
<b><u>Objectif stratégique 2.2</u></b> <i>Développer un dispositif africain de production annuelle des agrégats macro-économiques et des statistiques de prix requis pour le calcul des parités de pouvoir d'achat</i>																							
2.2.1. Elaborer des listes de produits pour chaque communauté économique régionale (CER)																							
2.2.2. Renforcer la validation des dépenses du PIB et des comptes nationaux pour chaque CER																							
2.2.3. Calculer, sur une base annuelle, les parités de pouvoir d'achat par CER et au niveau régional																							

Axes stratégique / Objectif stratégique / Activités	Chronogramme						Afrique						Partenaires au développement											
	2009	2010		2011		2012		2013		2014		BAD	CEA	CUA	ACBF	PMR	OSR	P1	P2	P3	P4	P5	P6	
<b>Axe stratégique 3 : Elaborer un système opérationnel de production et de diffusion des comptes nationaux à la fois optimal et efficient.</b>																								
<b>Objectif stratégique 3.1.</b> <i>Elaborer les comptes nationaux suivant un calendrier obéissant aux exigences nationales, sous-régionales et internationales</i>																								
<b>Activités :</b>																								
3.1.1. Etablissement des calendriers d'élaboration des comptes nationaux en Afrique																								
3.1.2. Mise en place des mécanismes de validation des comptes nationaux aux niveaux sous-régional et régional																								
3.1.3. Adoption de la nature (étiquetage) des comptes nationaux																								
<b>Objectif stratégique 3.2.</b>																								
<i>Optimiser et rationaliser la production des comptes nationaux</i>																								
<b>Activités :</b>																								
3.2.1. Catégorisation des pays africains du point de vue des comptes à produire																								
3.2.2. Etablissement des tableaux à élaborer et à publier par groupe de pays																								
3.2.3. Travaux sur les nomenclatures du point de vue des catégories des pays																								
<b>Axe stratégique 4 : Renforcer les capacités de production et d'analyse des comptes nationaux</b>																								



Axes stratégique / Objectif stratégique / Activités	Chronogramme						Afrique						Partenaires au développement											
	2009	2010		2011		2012		2013		2014		BAD	CEA	CUA	ACBF	PMR	OSR	P1	P2	P3	P4	P5	P6	
<b>Objectif stratégique 5.1.</b> <i>Développer un système d'enquêtes socio-économiques structurelles et courantes</i>																								
<b>Activités :</b>																								
5.1.1. Evaluation des sources d'information requises pour l'élaboration des comptes nationaux SCN 2008																								
5.1.2. Elaboration du dispositif standard d'enquêtes de comptabilité nationale																								
5.1.3. Elaboration des guides pratiques pour le traitement des enquêtes de comptabilité nationale, et l'actualisation des résultats																								
5.1.4. Elaboration des guides pratiques pour l'actualisation des résultats des enquêtes de comptabilité nationale (série de variables, etc), et la projection des variables-cl																								
<b>Objectif stratégique 5.2.</b> <i>Promouvoir et développer les sources administratives</i>																								
<b>Activités</b>																								
5.2.1. Faire un inventaire des sources administratives nécessaires pour l'élaboration des comptes nationaux																								
5.2.2. Elaborer un guide de traitement des informations administratives en comptabilité nationale																								
<b>Objectif stratégique 5.3.</b> <i>Mettre en œuvre les systèmes statistiques internationaux (balance des paiements, statistiques budgétaires, statistiques financières, etc) pour l'amélioration</i>																								

Axes stratégique / Objectif stratégique / Activités	Chronogramme						Afrique						Partenaires au développement							
	2009	2010		2011	2012	2013	2014	BAD	CEA	CUA	ACBF	PMR	OSR	P1	P2	P3	P4	P5	P6	
<i>des comptes nationaux</i>																				
<b>Activités</b>																				
5.3.1. Elaborer des grilles de passage adaptées entre les nouvelles versions de ces statistiques et les comptes SCN 2008																				
<b>Objectif stratégique 5.4 :</b> Adapter les nomenclatures internationales aux réalités socio-économiques africaines																				
<b>Activités</b>																				
5.4.1. Les nomenclatures sont élaborées aux niveaux régional et sous régional, et adaptées au niveau national																				
<b>Axe stratégique 6 : Accroître les moyens en ressources humaines, matérielles et financières</b>																				
<b>Objectif stratégique 6.1.</b> Réorganiser et valoriser le travail des comptes nationaux																				
<b>Activités :</b>																				
6.1.1. Création du réseau des comptables nationaux africains (RCNA)																				
<b>Objectif stratégique 6.2.</b> Optimiser l'utilisation des ressources disponibles																				
<b>Activités :</b>																				
6.2.1. Mise en place d'une équipe de conseillers régionaux en comptabilité nationale																				
6.2.2. Lancement des travaux d'urgence en faveur des pays en retard dans la mise en œuvre de l'actuel SCN 93																				

Axes stratégique / Objectif stratégique / Activités	Chronogramme						Afrique						Partenaires au développement											
	2009	2010		2011		2012		2013		2014		BAD	CEA	CUA	ACBF	PMR	OSR	P1	P2	P3	P4	P5	P6	
<b>Axe stratégique 7. Mener le plaidoyer à tous les niveaux décisionnels</b>																								
<b>Objectif stratégique 7.1. Développer un plaidoyer actif à tous les niveaux décisionnels</b>																								
<b>Activités :</b>																								
7.1.1. Préparation des outils de plaidoyer et organisation de ce plaidoyer au niveau des Chefs d'Etat et de gouvernement																								
7.1.2. Organisation du plaidoyer aux niveaux régional, sous régional et national																								
<b>Suivi-Evaluation et Rapports</b>																								
<b>Activités :</b>																								
Elaboration d'un manuel sur le suivi-évaluation de la mise en œuvre du SCN 2008																								
Elaboration d'un cadre-type de rapport (pays, organisation sous régionale et régionale).																								

## **Annexe : TERMES de référence du GACN**

### **1- Contexte**

L'élaboration des comptes nationaux fait face à de nombreuses difficultés qui constituent autant de défis auquel les pays africains font face en matière de mise en oeuvre du SCN 93. D'importants défis, résultant des moyens limités au triple plan humain, matériel et financier, concernent les insuffisances en matière de coordination, de gestion statistique et de sources de données. Le problème posé par la mise en œuvre du SCN ne se limite pas aux seuls instituts nationaux de la statistique, il influe également sur l'ensemble du Système statistique national.

Parmi les autres défis, il convient de signaler la prise en compte de façon régulière du secteur informel dans les comptes nationaux ainsi que la formation du personnel statistique chargé de la recherche et des statistiques dans les ministères de tutelle, les organismes et les directions des administrations publiques.

Conséquence de cet état de choses, la véritable taille de l'économie n'est pas intégrée dans les comptes nationaux en plus des problèmes liés au retard dans leur publication et leur diffusion qui tiennent au mauvais état de l'outil technologique (la plupart des opérations sont peu automatisées et l'accès à Internet est irrégulier). S'agissant de la taille de l'économie, seuls quelques tableaux et comptes sont produits, parfois, uniquement la valeur ajoutée, basée sur une couverture limitée, est disponible. Cette couverture pour certains pays n'est pas établie avec certitude : les nomenclatures des activités et des produits sont trop agrégées et/ou fondées sur des indicateurs dépassés. Dans certains cas, il est nécessaire d'améliorer la couverture du champ des activités formelles et informelles. A titre d'exemple, les institutions sans but lucratif et les organisations de la société civile, de même que d'autres niveaux de gouvernance comme les collectivités territoriales et locales et les organismes d'aide ne sont pas toujours couverts.

Ainsi, l'élaboration des comptes nationaux complets, comparables, standardisés et diffusés à temps est devenue un impératif en raison, entre autres, de la nécessité actuelle d'intégration économique de l'Afrique et de

l'adoption d'une monnaie unique. Le phénomène croissant de mondialisation et les investissements directs étrangers appellent également des statistiques comparables et fiables pour des comparaisons et la prise de décisions adéquates.

Les pays africains ont convenu du fait que le SCN constitue la base pour la mise en œuvre des comptes nationaux harmonisés dans les Etats membres. Le SCN représente une base conceptuelle fiable agréée au niveau international en raison de l'exhaustivité des tableaux et des comptes recommandés par ce système. En outre, le SCN est conforme à tous les manuels standard de compilation de statistiques monétaires, budgétaires, sur la balance de paiements et la dette extérieure. A cause des exigences du système, la mise en œuvre du SCN est difficile bien qu'il s'agisse d'un exercice gratifiant. D'où la nécessité d'élaborer une stratégie de mise en œuvre du SCN fiable, crédible, limitée dans le temps et réaliste.

Les présents termes de référence servent de fil conducteur aux travaux du Groupe africain de comptabilité nationale (GACN) mis en place par StatCom-Afrique.

## **2- Objectif**

En phase avec les objectifs de la Charte africaine de la statistique, de StatCom-Afrique, du PCI-Afrique et du Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique, l'objectif global visé est de régler les problèmes posés par une capacité statistique insuffisante, une faible coordination institutionnelle et l'insuffisance de sources de données.

Quant à l'objectif spécifique, il vise à compiler les comptes nationaux en Afrique conformément aux directives et aux recommandations du SCN 93 révisé.

## **3- Résultats attendus**

Il s'agit pour le GACN de proposer un cadre stratégique pouvant servir d'outil de programmation stratégique en matière de mise en œuvre du SCN 93 révisé. A ce titre, les résultats majeurs attendus couvrent les domaines

suivants : résultat institutionnel, élaboration d'une source de donnée solide et des séries de tableaux et de comptes conformes au SCN 93.

### **3.1. Amélioration institutionnelle**

- Des comptables nationaux compétents. Au moins deux par bureau statistique national ;
- Un manuel africain de formation et des programmes de formation sur le SCN 93 ;
- Un manuel de méthodologie africaine pour la mise en œuvre du SCN 93.

### **3.2 Sources de données**

- Des sources de données suffisantes spécifiques aux pays pour la compilation des comptes nationaux.

### **3.3 Séries de tableaux et comptes**

- Tableau Ressources-Emplois ;
- PIB par activité aux prix courants et constants en utilisant les nomenclatures ISIC rev3 ;
- PIB par dépense aux prix courants et constants en utilisant les positions élémentaires du PCI-Afrique ;
- Des métadonnées solides pour les agrégats des comptes nationaux diffusés.

## **4- Portée / Bénéficiaires**

Tous les pays africains sont concernés et les organismes continentaux ainsi que les regroupements économiques sous-régionaux, les institutions de formation et les partenaires au développement auront un rôle à jouer.

## **5- Calendrier**

L'ambition avouée est d'amener tous les pays africains à appliquer le Système africain de comptabilité nationale au cours de la période 2009-2013, et cela suivant la catégorisation des pays que le GACN aura établi.

## **6- Stratégie de mise en œuvre**

La stratégie consistera à atteindre les résultats identifiés au point 3 ci-dessus. Un cadre logique de mise en œuvre du SCN 93 révisé axé sur les résultats sera élaboré par le GACN. Dans le cadre de la mise en œuvre, l'on pourra s'inspirer de la structure de gouvernance du PCI-Afrique.

#### **6.1 Renforcement de la capacité institutionnelle.**

- Evaluer les besoins et les contraintes en matière de capacités dans les pays membres régionaux et les institutions régionales en fonction de critères établis ;
- Classification des pays membres régionaux en fonction de critères établis ;
- Elaboration d'un plan d'action précis pour le renforcement de la capacité statistique de chaque groupe de pays identifié ;
- Mise en place d'un comité technique pour le suivi de la mise en œuvre du SCN ;
- Elaboration d'un outil commun pour la mise en œuvre du SCN 93 en termes de meilleures pratiques internationales pour le renforcement institutionnel.

#### **6.2 Elaboration de sources de données et d'indicateurs**

- Identification des besoins de sources de données et notamment établissement des priorités des besoins ;
- Regroupement des pays en fonction des besoins de leurs sources de données ;
- Elaboration de plans d'action spécifiques pour l'établissement des sources de données potentielles de chaque groupe de pays ;
- Collecte des données en fonction des priorités identifiées par les pays.

#### **6.3 Elaboration de séries de tableaux et de comptes**

- Inventaires de pays disposant de tableaux ressources-emplois ;
- Elaboration de nomenclatures communes d'activités (ISIC) et de produits (positions élémentaires PCI) pour les comptes nationaux et notamment, les questions spécifiques aux pays ;

- Feuille de route pour la construction et/ou l'amélioration du tableau ressources-emplois utilisant les nomenclatures communes dans les pays ;
- Compiler le PIB par activité aux prix courants et prix constants en utilisant le tableau ressources-emplois ;
- Compiler le PIB par dépenses aux prix courants et constants en utilisant le tableau ressources-emplois ;
- Diffusion des métadonnées et des séries chronologiques auprès du public.

## **7- Financement de la stratégie**

Le financement de la stratégie pourrait s'organiser en fonction des trois résultats majeurs mentionnés plus haut : résultats institutionnels, identification des sources de données pertinentes, établissement des séries de tableaux et des comptes conformes au SCN 2008.

Les financements devraient être mobilisés aux plans national, sous régional, régionale et internationale.